

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

Casier Postal N° 5755

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

ANNONCES c. 8

De 1^{er} à 3 lignes 50 ct.
4 et 5 lignes 75 ct.
6 et 7 lignes 1.00
8 lignes et plus, 1^{re} ins., la lig. ou son espace 1.50
Insert. suivantes (répét.) 80
De la Suisse et de l'étranger:
15 ct. la lig. ou son espace. 1^{re} ins., 1 fr.
N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.
Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
Les manuscrits ne sont pas rendus

ABONNEMENTS

En ville 1 an 6 mois 3 mois
Hors de ville ou par poste dans tout le Suisse 9. 4.50 2.25
Étranger (Union postale) 13. 6.50 3.25
Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.
Changement d'adresse, 50 ct.
ON S'ABONNE A TOUTE ÉPOQUE
Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
Vente au numéro aux kiosques, dépôts, etc.

Les annonces de provenances étrangère et suisse (hors du canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Bière) sont reçues par l'Union des Journaux suisses pour la publicité (Union réclame). Bureaux à Lucerne et Lausanne.

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

IMMEUBLES

MM. James de Reynier & C^{ie}
1, Rue de la Place d'Armes 1
NEUCHÂTEL

Maison d'habitation, à vendre à Vieux-Châtel, comprenant 2 logements de 5 et 6 pièces avec jardin. Belle vue assurée. Convientrait pour famille ou pensionnat.

A vendre maison avec quatre logements, Terrasse, Jardin. Quartier tranquille et agréable près de la gare. — Demander l'adresse du n° 225 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c.o.

ENCHÈRES

Office des Poursuites de Neuchâtel

ENCHÈRES publiques

On vendra par voie d'enchères publiques, le samedi 1^{er} décembre 1906, à 10 heures du matin, au local des ventes, rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville:

1^o En première enchère
1 machine à coudre, 1 table à coulisses noyer, 1 glace cadre doré, 1 divan-lit, 1 fauteuil, 2 chaises, 1 table de nuit, 1 table carrée sapin, 8 tables carrées bois dur, 20 chaises carrées, 1 table ronde, 1 commode, 1 pupitre, 1 horloge à la mode, 1 canapé reps rouge, 1 régulateur, 1 lavabo desous marbre, 1 glace cadre brun, 1 table à ouvrage, 1 lit fer, 1 canapé persique, 1 commode et 1 pendule antiques, 1 table ronde, 6 chaises, 1 glace cadre noir et or, 1 pièce d'assurances vie, savoir: 1 du bûcher de 5000 fr., 1 de la Baloise de 10,000 fr., 1 Genévoise de 10,000 fr. et 1 dito de 5000 fr.

2^o En seconde enchère
Enchère définitive
a. Au local précité:
40 litres de chartrreuse;
b. sur la place du Temple Neuf:
1 char à bancards avec caisse pour transporter la terre.
La vente aura lieu contre argent comptant et conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. Neuchâtel, 28 novembre 1906.
Office des poursuites.

Enchères au Bied près Colombier

Pour cause de cessation de culture le citoyen Charles Pellet, fermier, fera vendre, par voie d'enchères publiques, en son domicile actuel au Bied rière Colombier, le samedi 1^{er} décembre 1906, des 9 heures du matin, son bétail et matériel agricole suivants:

1 cheval de trait de 4 ans 6 mois, 6 vaches laitières portantes et fraîches, 2 génisses dont 1 portante, 1 truie et 5 porcelets, 35 poules et coqs, 1 faucheuse Helvetia avec appareil à moissonner, 1 charruu Brabant, 1 buttoir arrache-pomme de terre, 1 piocheuse à 4 chevaux, 1 herse, 1 hache-paille, 1 bris-tourteaux à 4 cylindres, 1 appliqueur d'avoine avec cribles pour moteur ou manège, 1 coupe-racines, 1 forte scie à ruban, 5 chars dont 2 avec ponts, 1 tombereau, 2 boîtes à purin avec robinets, 1 char à lait, 4 voitures, 1 brouette à herbe, faux, fourches, râteliers à foin, chaînes, sabots, cordes à chars, liens en corde pour gerles, colliers, harnais, couvertures, brides, sangles, ustensiles à lait, bidons, boîtes, selles à traire, etc., 1 grande chaudière portative de 150 litres, 4 cuveaux à lessive, 1 caissette à polets, 1 fourneau-potager avec accessoires, 1 bande en fer et arrosoirs, 2 lits avec sommiers à ressorts, tables, buffets, 1 canapé et d'autres objets dont le détail est supprimé.
Le bétail se mettra à 2 heures après midi.
Auvornier, 16 novembre 1906.
Le greffier de paix,
C. GANIÈRE.

A VENDRE

A vendre d'occasion une glace de salon cadre doré, et une grande console bois d'acajou, dessus de marbre. S'adresser chez M. Straumann, doreur, rue Purry.

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

IMMEUBLES

MM. James de Reynier & C^{ie}
1, Rue de la Place d'Armes 1
NEUCHÂTEL

Maison d'habitation, à vendre à Vieux-Châtel, comprenant 2 logements de 5 et 6 pièces avec jardin. Belle vue assurée. Convientrait pour famille ou pensionnat.

A vendre maison avec quatre logements, Terrasse, Jardin. Quartier tranquille et agréable près de la gare. — Demander l'adresse du n° 225 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c.o.

ENCHÈRES

Office des Poursuites de Neuchâtel

ENCHÈRES publiques

On vendra par voie d'enchères publiques, le samedi 1^{er} décembre 1906, à 10 heures du matin, au local des ventes, rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville:

1^o En première enchère
1 machine à coudre, 1 table à coulisses noyer, 1 glace cadre doré, 1 divan-lit, 1 fauteuil, 2 chaises, 1 table de nuit, 1 table carrée sapin, 8 tables carrées bois dur, 20 chaises carrées, 1 table ronde, 1 commode, 1 pupitre, 1 horloge à la mode, 1 canapé reps rouge, 1 régulateur, 1 lavabo desous marbre, 1 glace cadre brun, 1 table à ouvrage, 1 lit fer, 1 canapé persique, 1 commode et 1 pendule antiques, 1 table ronde, 6 chaises, 1 glace cadre noir et or, 1 pièce d'assurances vie, savoir: 1 du bûcher de 5000 fr., 1 de la Baloise de 10,000 fr., 1 Genévoise de 10,000 fr. et 1 dito de 5000 fr.

2^o En seconde enchère
Enchère définitive
a. Au local précité:
40 litres de chartrreuse;
b. sur la place du Temple Neuf:
1 char à bancards avec caisse pour transporter la terre.
La vente aura lieu contre argent comptant et conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. Neuchâtel, 28 novembre 1906.
Office des poursuites.

Enchères au Bied près Colombier

Pour cause de cessation de culture le citoyen Charles Pellet, fermier, fera vendre, par voie d'enchères publiques, en son domicile actuel au Bied rière Colombier, le samedi 1^{er} décembre 1906, des 9 heures du matin, son bétail et matériel agricole suivants:

1 cheval de trait de 4 ans 6 mois, 6 vaches laitières portantes et fraîches, 2 génisses dont 1 portante, 1 truie et 5 porcelets, 35 poules et coqs, 1 faucheuse Helvetia avec appareil à moissonner, 1 charruu Brabant, 1 buttoir arrache-pomme de terre, 1 piocheuse à 4 chevaux, 1 herse, 1 hache-paille, 1 bris-tourteaux à 4 cylindres, 1 appliqueur d'avoine avec cribles pour moteur ou manège, 1 coupe-racines, 1 forte scie à ruban, 5 chars dont 2 avec ponts, 1 tombereau, 2 boîtes à purin avec robinets, 1 char à lait, 4 voitures, 1 brouette à herbe, faux, fourches, râteliers à foin, chaînes, sabots, cordes à chars, liens en corde pour gerles, colliers, harnais, couvertures, brides, sangles, ustensiles à lait, bidons, boîtes, selles à traire, etc., 1 grande chaudière portative de 150 litres, 4 cuveaux à lessive, 1 caissette à polets, 1 fourneau-potager avec accessoires, 1 bande en fer et arrosoirs, 2 lits avec sommiers à ressorts, tables, buffets, 1 canapé et d'autres objets dont le détail est supprimé.
Le bétail se mettra à 2 heures après midi.
Auvornier, 16 novembre 1906.
Le greffier de paix,
C. GANIÈRE.

A VENDRE

A vendre d'occasion une glace de salon cadre doré, et une grande console bois d'acajou, dessus de marbre. S'adresser chez M. Straumann, doreur, rue Purry.

Papeterie James Attinger

NEUCHÂTEL

Les étalages pour les fêtes sont terminés

Magasin GUSTAVE PARIS FROMAGES

Les confections de la saison qui restent en magasin seront vendues à très bas prix.

« ENGRAIS DE CHEVEUX »

La découverte du Régénérateur pour les cheveux



de Prof. américain D. Longlon fait sensation dans le monde médical et dans le grand public. L'« Engrais de cheveux » agit sur les racines des cheveux d'une façon telle qu'au bout de 8 jours cheveux et poils poussent partout où cela est possible. Les pellicules, les impuretés du cuir chevelu et la chute des cheveux disparaissent sous garantie après un seul emploi. Il peut être prouvé que plus de 100,000 personnes chauves et imberbes sont arrivées à avoir par l'emploi de l'« Engrais de cheveux » une magnifique chevelure et une barbe épaisse. L'« Engrais de cheveux » rend le cheveu souple, épais et long. L'« Engrais de cheveux » redonne peu à peu aux cheveux gris leur couleur primitive. Prix par paquet fr. 4.—, 3 paquets fr. 10.—, 6 paquets fr. 18.—. Envoi discret contre rem. ou envoi préalable du mont. (Timbre-poste accepté) par EXPORT-HAUS « DELTA », à LUGANO. W6633

BOUCHERIE SOCIALE

J. GIRSBERGER, succ.

Rue Fleury 20, Neuchâtel

Tous les jours: BŒUF, VEAU et MOUTON, 1^{re} qualité
PORC FRAIS et SALÉ

Toujours bien assorti en charcuterie

Chaque jour BOUDIN FRAIS
CHOCROUTE et WIENERLIS

On porte à domicile — TÉLÉPHONE

Grand Bazard Schinz, Michel & C^{ie}

Place du Port

Les étalages pour les fêtes sont terminés

Nous prions instamment notre clientèle, dans son propre intérêt, de ne pas attendre aux derniers jours de décembre pour faire ses achats.

C'est le vrai moment

de faire une CURE DE RAISIN, ce qui est possible en toute saison, grâce au Ferment pur et actif G. Jacquemin, très efficace contre les boutons, clous, etc. En vente dans toutes les pharmacies. Brochure gratuite chez **Hermann & C^{ie}**, au Locle.
Ne pas confondre avec des produits similaires.

Un dompteur dévoré

par un lion ne peut évidemment pas se rétablir. C'est ni-ni fini! Mais un homme dévoré par la fièvre, miné par les chagrins, un homme dont l'estomac ne fonctionne plus et qui dépérit à vue d'œil, peut encore se remonter et reconquérir ses forces s'il fait une consommation régulière de cet aliment précieux qui s'appelle le véritable Cacao à l'Avoine, marque « Le Cheval blanc ». Des effets surprenants sont obtenus tous les jours par l'emploi de cet excellent produit, en vente partout à 1 fr. 30 la boîte de 27 cubes, ou 1 fr. 20 le paquet de ¼ kg. O. 3549

„L'Indispensable“

Couteau-fourchette militaire

DÉMONTABLE

Le plus utile — Le plus pratique

En vente chez

P. BÜRGER

4, Concert 4

V. REUTTER FILS

Rue du Bassin 14
Téléphone 170 — Entrepôt en gare C. F. F.

Cokes Patents de la Ruhr:
Consolidation, calibre 40/60 et 60/100mm.
Autres premières marques de divers calibres, 20/40, 30/50, 40/80, 60/100mm, pour s'adapter exactement aux divers appareils de chauffage.

Anthracites belges:
Bonne Espérance Herstal, marque Ancere, sans rivale, et autres qualités de 1^{er} choix.

Briquettes de lignite:
Remplacent avantageusement la tourbe dans n'importe quel foyer.

Houilles pour cuisines:
Braisette du Hasard (Belgique), sans aucune fumée, rendement calorifique excessivement intense.
Houilles de Bruay et de la Sarre, à longue flamme, conviennent spécialement aux grands foyers.

Coke de gaz:
Diverses grosseurs; très économique.

MAGASIN DU PRINTEMPS

Rue de l'Hôpital

Articles au rabais

Un lot de robes de chambre chaudes . . . Fr. 7.—
» » matines Pyrénées. » 5.—
» » jupes trotteur » 12.—
» » jupons de dessous » 5.—
» » de belles jaquettes drap et boléros astrakan. Fr. 10 et » 15.—
» » jaquettes et mantes fillettes. » 6.—
c.o.

Chapellerie Robert Garcin

RUE DU SEYON 14 b

GRAND ASSORTIMENT DANS TOUS LES GENRES

Provenance des meilleures fabriques suisses et étrangères

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

TAPISSIER-DÉCORATEUR

Réparation de meubles en tous genres. — Pose et réparation de rideaux, stores, etc.

Jolies collections d'étoffes laine et coton, moquettes, velours, cretonnes, etc., pour recouvrir les meubles garnis. c.o.

Se recommande,

J. PERRIRAZ

Faubourg de l'Hôpital 11

Lièvre mariné

au vin, pour civet

Au magasin de comestibles

SEINET FILS

8, rue des Epancheurs, 8 c.o.

Bonne tourbe

racineuse, garantie bien sèche, à vendre au prix de 20 fr. la bache de 3 m². — S'adr. Arnold Brauen, Ponts-de-Martel.

Confiserie-Pâtisserie

C. Sperlé

Maison de la « Feuille d'Avis »

PIECES

à la

CREME

en tous genres

MAGASIN DE LUSTRIERIE

EUGÈNE FÉVRIER

Temple-Neuf - NEUCHÂTEL - Temple-Neuf

Pour la saison GRAND CHOIX DE LUSTRIERIE LUSTRES ET APPLIQUES

Spécialité en lampes à pied complètes à prix très modérés

Abat-jour soie riches et simples

Verrerie électrique et verrerie pour gaz.

Installation de Lumière, sonneries, téléphones — Devis à disposition —

La maison ne s'occupe que ce genre de d'articles et en fait sa spécialité.

A vendre d'occasion

Magasin Jobin

1 lot de Boucles d'oreilles argent à 50 cent la paire

1 LOT DE BROCHES ARGENT à 1 fr. la pièce

1 LOT DE BRACELETS ARGENT à 3 fr. la pièce c.o.

Au magasin de Comestibles

SEINET FILS

Rue des Epancheurs, 8

Malaga Brun Misa
Malaga Doré Misa
Moscato Misa
Vin de Madère

à 1 fr. 30 la bouteille, verre perdu

Nous reprenons les bout. à 15 c.

M^{me} A. GABUS

Librairie-Papeterie

Successeur de **Timothée JACOT**
5, faubourg de l'Hôpital

Textes moraves français et allemands pour 1907.
Almanach romand 1907.
Der Hinkende Bot 1907.
Schweizer Volksboten Kalender 1907.
Der Pilger aus Schaffhausen 1907.
Recueils de passages pour leçons de religion.
Ecritures bibliques françaises et allemandes.
Papeteries simples et de luxe.

CONSOMMATION

Vins en bouteilles

BLANCS

Neuchâtel 1904 70 ct. la bout.
Vaudais (Dougy Malessert) 1900 75 »

ROUGES

Neuchâtel 1904 1 fr. 35 la bout.
Bordeaux 1^{er} 0.65, 1.05 et 2.35
Saint-Émilion fr. 1.20 la bout.
Bourgeois vieux » 0.75 »
Mercuray fr. 1.20 la bout.
Arbois » 0.65 »
Macon » 0.75 »

le tout verre à rendre.

VINS OUVERTS

en excellentes qualités à prix modérés

Echantillons gratuits sur demande.

Beaux lièvres

75 cent. la livre

AU MAGASIN DE COMESTIBLES

P.-L. SOTTAZ

rue du Seyon

VARICES

jambes ouvertes, plaies, varicoèles, eczémas, etc., guérison certaine et prouvée par les

Thés Antivariqueux 4 fr. la boîte, et

Pommade Antivariqueuse 4 fr. 50 le pot

Envoi partout contre remboursement. **Em. Kornhaber**, herboriste diplômé, Genève, Tour-Maitresse 46. H. 30,384 N.

+ PUAMINE +

nouveau remède fortifiant pour hommes de tout âge en cas d'affaiblissement prématuré. Brochure détaillée gratuite, adresse case postale 12397, Bale. O 4709 B c.o.

Véritables Saucisses de Francfort à 40 c. la paire

Saucissons de Gotha - Mettwurst

Saucissons au foie truffé

Au magasin de Comestibles

SEINET FILS

Rue des Epancheurs, 8
Téléphone 71 c.o.

AUX TROIS CHEVREUILS

Bijouterie Horlogerie
Orfèvrerie Numismatique

A. JOBIN

NEUCHÂTEL

Pour cause de départ

A vendre un mobilier complet plusieurs lits, une et deux places, lavabos, commodes, tables, chaises, secrétaire, canapé, glace, cadres; magnifique occasion. — S'adresser Évole-Balance 2, 1^{er} à droite.

Voir en suite des « A vendre » à la page deux.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce...

LOGEMENTS

A louer, tout de suite, agréable petit logement de deux pièces...

Pour Saint-Jean 1907, on offre à louer rue des Beaux-Arts un bel appartement de 5 chambres...

A louer, pour le 24 décembre prochain, un beau logement de trois chambres, cuisine et dépendances...

Noël

Pour cause de départ, à louer pour Noël un logement de quatre chambres, cuisine et dépendances...

Nebourg 18, logement d'une chambre et cuisine. S'adresser à M. Gendre, Trésorier.

A louer pour Saint-Jean 1907, un appartement de 6 pièces et dépendances, rue des Beaux-Arts, 2^{me} étage...

Pour cause imprévue, on offre à louer pour Noël prochain,

un logement de 5 pièces avec petit jardin. S'adr. l'après-midi, Vieux-Châtel n° 21, en rez-de-chaussée.

Pour 24 mars 1907 ou époque à convenir, à louer appartement de 3 chambres, cuisine, dépendances, gaz et électricité. Vue splendide. Loyer annuel 650 fr. Demander l'adresse du n° 367 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Logement de quatre ou cinq chambres au 1^{er} étage; convenait aussi pour bureau ou atelier. S'adresser Balance 2, 2^{me} étage.

A louer pour le 24 décembre 1906, un bel appartement de quatre chambres, cuisine et dépendances, jardin, eau, tram. Demander l'adresse du n° 368 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Pour Noël 1906, à louer dans une très belle situation, à Cortailod, un logement de 4 chambres, balcon, cuisine avec eau sur l'évier, dépendances et jardin. Vue splendide sur le lac et les Alpes. S'adresser à A. Porret-Keller, Les Cèdres, Cortailod.

Joli logement à louer pour Noël, 1^{er} étage avec balcon. S'adresser boulangerie Jacot, Pesoux.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, de beaux appartements de 4 chambres et dépendances, jouissant de tout le confort moderne, situés sur la rue de la Côte. S'adresser Etude Pettipierre, notaire, Epancheurs 8.

Aux Parcs 61 Pour Noël ou époque à convenir à louer un logement de 3 pièces avec dépendances et un autre logement mansardé de 3 pièces également. Lessiverie dans la maison. S'adresser pour renseignements Parcs 57, rez-de-chaussée, à droite.

A louer, pour le 24 juin 1907, à la rue de la Côte, un bel appartement de 7 grandes chambres, salle de bains et toutes dépendances d'usage, chauffage central indépendant, grande terrasse, vue imprenable. S'adresser au bureau Carbonnier & Bossel, faubourg de l'Hôpital 22.

A louer pour le 31 décembre 1906, un logement composé de 2 pièces et dépendances. S'adresser au bureau de la Grande Brasserie.

A louer dès le 24 juin 1907, aux Terreaux, bel appartement de 6 chambres confortables. Etude A.-N. Brauen, notaire.

PESEUX A louer tout de suite ou époque à convenir, 2 appartements de 3 chambres, cuisine et dépendances, eau, gaz, buanderie et jardin. S'adresser rue de Neuchâtel n° 23, 2^{me} étage.

SERRIÈRES A louer, pour fin décembre, joli logement de deux chambres, cuisine, galetas, lessiverie, avec dépendance: jardin. Prix 360 fr. par an. S'adresser chez Ad. Aerni-Remold.

A louer à l'Évêque, logement de 4 belles chambres et dépendances. Jardin. Convient pour pension alimentaire. Etude Brauen, notaire.

Pour Noël ou plus tôt, on offre à louer, de préférence à une ou deux personnes seules, un bel appartement de trois chambres situé à l'ouest de la ville. — Véra. — Jardin. Belle vue. — S'adresser Etude Ed. Pettipierre, notaire.

CHAMBRES Pour personne rangée, jolie chambre meublée, rue des Fausses-Brayes 19, 3^{me} étage.

Belles chambres meublées Place d'Armes 5, 4^{er}, à gauche.

Jolie chambre meublée à louer, rue du Bassin 6, 4^{me} étage.

A louer deux chambres avec pension S'adresser restaurant Hammerly.

Jolie chambre meublée à louer. Terreaux 7, 2^{me} à gauche.

A louer deux chambres meublées, Seyon 38, 4^{me}.

Belle chambre mansardée, meublée à louer. Pension si on le désire. S'adresser rue de la Côte 119, rez-de-chaussée, à gauche.

Jolie chambre meublée pour monsieur rangé. S'adresser Faubourg du Lac 8, 1^{er}.

Chambre meublée, indépendante et chauffable. Faubourg de l'Hôpital 40, 1^{er} étage.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Rue Louis Favre, à louer tout de suite une chambre mansardée. Prix mensuel, 5 fr. Convient pour dépôt de meubles. S'adresser Etude Pettipierre, notaire, Epancheurs 8.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Chambre meublée à louer. Rue des Epancheurs 40.

Vastes locaux à louer dès Noël, pour ateliers, magasins ou entrepôts, à proximité de la gare de Serrières, sur la nouvelle route Tivoli-Vauseyon. S'adresser Etude Ed. Pettipierre, notaire, rue des Epancheurs 8.

A louer immédiatement, ou pour plus tard, un local situé au Rocher. Convient pour entrepôt. S'adr. Etude Pettipierre, notaire, Epancheurs 8.

A louer, pour tout de suite ou époque à convenir, un magasin et dépendances, d'une surface de 87,00 m², situé à l'Écluse. S'adresser chez M. R. Convert, architecte, Orangerie 8, au 1^{er} étage.

ENTREPOTS J'offre trois locaux à louer ensemble ou séparément, issus sur la route Gibraltar-Garo et raccordement avec la voie ferrée. S'adresser, pour visiter en gare et pour traiter, au bureau V. Reutter fils, rue du Bassin 14/16.

DEMANDE A LOUER APPARTEMENT confortable, de 4 à 5 chambres, est cherché par famille soignée, pour fin mars, à Neuchâtel ou environs. Demander l'adresse du n° 369 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

OFFRES Une jeune fille sachant bien faire la cuisine et les travaux d'un ménage soigné, cherche place tout de suite dans un petit ménage. S'adresser Seyon 7, Modes.

FEMME de CHAMBRE de la Suisse allemande, parlant le français, habile dans le service des chambres et pourvue de bons certificats, cherche place dans bonne maison. S'adresser pour les renseignements à M. C. Brunner, boulangerie consommation, Serrières.

UNE FILLE active et fidèle, sachant bien cuire et connaissant tout les travaux du ménage, cherche place dans une bonne famille. S'adresser à M. Linder, Hauterive.

Une jeune fille cherche pour tout de suite place pour aider au ménage et où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Petit gage désiré. S'adresser M^{lle} Marie Steiner, Gratto semelle 9.

PLACES On demande une JEUNE FILLE pour aider au ménage. S'adresser rue des Usines 9, Serrières.

On demande jeune bonne d'enfants 14-15 ans, désirent apprendre l'allemand dans bonne famille bourgeoise de Berne. Si on est satisfait on donnera petit gage. S'adr. à M^{lle} Klein, Kramgasse 42, Berne.

On cherche dans bonne famille de Zoug une DOMESTIQUE de bon caractère et connaissant les ouvrages d'un ménage soigné. Demander l'adresse du n° 358 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

On cherche pour tout de suite une personne de 30 à 40 ans, sachant faire un bon ordinaire pour le ménage de cinq grandes personnes. S'adresser chez M. P. Scherm, 31, Vieux-Châtel.

On demande un jeune ouvrier boulanger Demander l'adresse du n° 382 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Grande entreprise demande des représentants partout. Ecrire case Stand 3605, Genève. SLX 1443

Sculpteur d'ornements cherche place dans la Suisse romande, pour se perfectionner dans le français. Offres à Arthur Brunner, chez M. H. Zumbrunn, menuisier, Riggenberg (Berne).

Valet de chambre bien au courant du service de maison et de table, sérieusement recommandé, trouverait excellent place dans famille village suisse, passant hiver dans midi. Gage 55 fr. par mois. Offres sous chiffre V. 9078 J. à Haenstein & Vogler, St-Imier.

Une jeune fille parlant les deux langues, munie de certificats, s'offre comme demoiselle de magasin ou à défaut comme femme de chambre S'adresser Seyon 7, Modes.

On demande pour tout de suite un bon charretier à la brasserie de Boudry. Certificats ou références exigées.

ON DEMANDE pour un institut de jeunes gens près Lausanne une personne d'un certain âge et de toute confiance, capable de diriger le ménage et de surveiller le personnel de l'établissement. Offres sous S. 4938 X à l'agence Haenstein & Vogler, à Genève.

Jeune fille active, parlant un peu le français, cherche place de sommelière dans bon café de la campagne. — Offres à M^{lle} Zimmermann, Trubschachen.

Jeune homme de 21 ans, sachant les deux langues et la comptabilité, cherche place pour tout de suite comme comptable-correspondant ou employé de bureau. Demander l'adresse du n° 380 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

On demande encore des ouvrières Lithographie Gendre, rue Pourtales 13.

Bon ouvrier serrurier est demandé tout de suite chez Arthur Neipp, faubourg de l'Hôpital.

VOYAGEUR Une maison de vins cherche un voyageur de toute confiance, pour visiter la clientèle bourgeoise. Inutile de se présenter sans de sérieuses références. Adresser les offres par écrit sous chiffres R. R. 370 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Une jeune fille de bonne éducation, parlant l'allemand et l'anglais, désirent être placée dans une bonne famille pour apprendre le français. Offres sous D. 5754 Lz. à Haenstein & Vogler, Lucerne.

On se recommande pour nettoyer et cirer des appartements battage de tapis, déménagements. Ruelle Breton n° 6, 2^{me} étage.

Un bon domestique vigneron connaissant à fond la culture de la vigne, pourrait entrer tout de suite ou pour Noël, chez Paul Blossch, à Pesoux.

Une dame bien au courant du commerce, cherche une gérance ou succursale ou place de première. Références et certificats à disposition. Adresser les demandes à l'Etude Roulet, notaire, rue du Pommer 9.

On demande un apiculteur expérimenté muni de sérieuses références, pour exploitations de grands ruchers et constructions de ruches. Place à l'année. Adresser offres sous chiffre H. 4902 X à l'agence Haenstein & Vogler, Genève.

Une jeune personne se recommande pour des journées. Rue Louis Favre 24, 2^{me}.

Jeune homme cherche place dans un café ou brasserie ou autre occupation. — S'adresser chez M^{me} Mouti, Monruz.

APPRENTISSAGES Pour mécanicien Le fils d'un instituteur, très robuste, désire entrer en apprentissage chez un bon mécanicien. Cas échéant on accepterait un échange. Bonne occasion d'apprendre à fond l'allemand. Offres poste Herswil (Soleure).

PERDUS Trouvé sur la route entre St-Blaise et Cornaux deux corbeilles avec contenu. S'adresser au bureau de poste de Cornaux, près de Neuchâtel.

Perdu vendredi soir, de l'Hôtel-de-Ville à la rue Louis Favre, une montre de dame en acier oxyd. — Prière de la ramener contre récompense rue Louis Favre 2, au 3^{me} étage.

A VENDRE Chevreuil mariné au vin pour civet à 60 centimes la livre Au magasin de Comestibles SEINET FILS Rue des Epancheurs, 8

2 pianos en bon état, contre garantie. 6, rue de la Place-d'Armes. C'est toujours à la

Boucherie A. FEUTZ Sablons 25, NEUCHÂTEL

que mesdames les ménagères trouveront beau gros veau 1^{er} choix, à 70 et 85 ct. le 1/2 kg.

Grand choix de dépouille

TÉLÉPHONE 632

On se recommande pour nettoyer et cirer des appartements battage de tapis, déménagements. Ruelle Breton n° 6, 2^{me} étage.

Un bon domestique vigneron connaissant à fond la culture de la vigne, pourrait entrer tout de suite ou pour Noël, chez Paul Blossch, à Pesoux.

Une dame bien au courant du commerce, cherche une gérance ou succursale ou place de première. Références et certificats à disposition. Adresser les demandes à l'Etude Roulet, notaire, rue du Pommer 9.

On demande un apiculteur expérimenté muni de sérieuses références, pour exploitations de grands ruchers et constructions de ruches. Place à l'année. Adresser offres sous chiffre H. 4902 X à l'agence Haenstein & Vogler, Genève.

Une jeune personne se recommande pour des journées. Rue Louis Favre 24, 2^{me}.

Jeune homme cherche place dans un café ou brasserie ou autre occupation. — S'adresser chez M^{me} Mouti, Monruz.

APPRENTISSAGES Pour mécanicien Le fils d'un instituteur, très robuste, désire entrer en apprentissage chez un bon mécanicien. Cas échéant on accepterait un échange. Bonne occasion d'apprendre à fond l'allemand. Offres poste Herswil (Soleure).

PERDUS Trouvé sur la route entre St-Blaise et Cornaux deux corbeilles avec contenu. S'adresser au bureau de poste de Cornaux, près de Neuchâtel.

Perdu vendredi soir, de l'Hôtel-de-Ville à la rue Louis Favre, une montre de dame en acier oxyd. — Prière de la ramener contre récompense rue Louis Favre 2, au 3^{me} étage.

A VENDRE Chevreuil mariné au vin pour civet à 60 centimes la livre Au magasin de Comestibles SEINET FILS Rue des Epancheurs, 8

2 pianos en bon état, contre garantie. 6, rue de la Place-d'Armes. C'est toujours à la

Boucherie A. FEUTZ Sablons 25, NEUCHÂTEL

que mesdames les ménagères trouveront beau gros veau 1^{er} choix, à 70 et 85 ct. le 1/2 kg.

Grand choix de dépouille

TÉLÉPHONE 632

DEM. A ACHETER Harnais On demande à acheter d'occasion mais en bon état, un harnais (éventuellement une paire). — Adresser offres écrites et prix sous chiffres R. H. 381 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

AVIS DIVERS Brasserie Strauss Ce soir, d's 8 h.

CONCERT par l'orchestre d'Alexandro

On recevrait encore deux messieurs pour la pension. Demander l'adresse du n° 365 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Conférence littéraire pour dames sur OBERLIN par M^{lle} JULIE DE PURY LUNDI 3 DÉCEMBRE à 5 h. de l'après-midi, chez M. Pierre de Montmolin TERREAUX 16

Société d'utilité publique VENDREDI 30 novembre 1906 à 8 heures du soir à l'Aula de l'Académie

Conférence publique et gratuite L'origine des Alpes par M. le Dr J. Scharôt professeur

Etudiant cherche pension bourgeoise (dîner et souper). — Proximité de l'Académie désirable. — Adresser offres avec indication des prix à Hermoni, poste restante.

Le contrat de louage de services CAFÉ-BRASSERIE DU VAUSEYON

Les dimanches 2 et 16 décembre et pendant le Nouvel-An

GRAND BAL PUBLIC Bonne musique

Charcuterie de campagne — Saucisses aux foies

Se recommande, G. FRAHNS.

CARTES DE VISITE EN TOUS GENRES à l'imprimerie de ce journal.

GALERIES LÉOPOLD ROBERT (SALLE DE L'EST) EXPOSITION DE PEINTURE P.-TH. ROBERT Ouverte du 2 au 29 décembre, de 10 h. à 5 h. ENTRÉE 50 CENTIMES

ACADÉMIE DE NEUCHÂTEL COURS LIBRE D'HISTOIRE DE L'ART M. PIERRE GODET, privat-docent, donnera pendant le semestre d'hiver un cours libre de deux heures, sur l'Histoire de l'art, tous les lundis, de 5 à 7 heures.

Temple du Bas - Neuchâtel LUNDI 3 DÉCEMBRE 1906 à 8 heures du soir. Portes: 7 heures 1/2.

CONCERT donné par M. Auguste GIROUD 1^{er} ténor-solo et sous-chef de l'Orchestre symphonique de Lausanne avec le concours de M. Paul FÉVRIER M. Charles MAYOR M. J. JOSS, Organiste de Berne

UNION COMMERCIALE NEUCHÂTEL AULA DE L'ACADÉMIE Mardi 4 décembre 1906 à 8 h. 1/2 du soir

CONFÉRENCE PUBLIQUE ET GRATUITE donnée sous les auspices de l'Union Commerciale par M. JEAN ROULET, avocat

Le contrat de louage de services CAFÉ-BRASSERIE DU VAUSEYON

Les dimanches 2 et 16 décembre et pendant le Nouvel-An

GRAND BAL PUBLIC Bonne musique

Charcuterie de campagne — Saucisses aux foies

Se recommande, G. FRAHNS.

CARTES DE VISITE EN TOUS GENRES à l'imprimerie de ce journal.

L'HERITIER DES PONTCHARRAS PAR PAUL DE GARROS Le colonel de Pontcharras, s'il eût pris le temps d'attendre, eût certainement trouvé un refuge honorable. Il se jeta dans les bras de Mme veuve Beaudoux, parce que Mme veuve Beaudoux fut la première qui se présenta à lui et qu'il ne voulait pas se donner la peine de chercher ailleurs.

égoïste et prévoyant à cet âge. Ce qui devait arriver, arriva. Etienne n'avait fait aucune objection à cette union bizarre, ne s'étant jamais permis de contrôler les actes de son père. Mais, loin d'être retenu ou attiré chez lui par la présence de cet intrus, le jeune vicomte n'en éprouva qu'un éloignement plus profond pour le logis paternel.

beau-fils pour le jeu, afin de briser sa carrière, de l'éloigner définitivement de son père et de le mettre hors d'état de lui disputer un empire que sa jalousie et son exclusivisme maternels lui faisaient désirer pour elle seule.

dans l'armée; mais quand? comment?... Ce jour béni lui vint-il jamais? C'était l'inconnu, un inconnu menaçant de tribulations, de luttés, de souffrances.

occupant le côté nord de la place, et là, sur le palier, devant la grande porte à double battant, il s'arrêta, la main près de la sonnette, figé par l'émotion. Enfin, il pressa le bouton.

tions bizarres et malheureuses dans lesquelles s'était écoulée son enfance, Etienne à vingt-trois ans, ignorait même l'existence de la jeune fille.

Pour 50 cent. on s'abonne à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL dès ce jour au 31 décembre 1906

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à la Feuille d'Avis de Neuchâtel et paierai le remboursement postal qui me sera présenté à cet effet, pour 50 cent. dès ce jour au 31 décembre 1906.

Signature: 1906.

Nom: Prénom et profession: Domicile:

Découper le présent bulletin et l'envoyer sous enveloppe non fermée, affranchie de 2 cent., à l'administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, à Neuchâtel. - Les personnes déjà abonnées ne doivent pas remplir ce bulletin.

TOUX, RHUMES, CATARRHES enrhumements, excès de glaires, disparaissent comme par enchantement en quelques heures par les véritables PASTILLES TYSI.

Laboratoire d'analyses industrielles A.-F. Leuba, chimiste FLEURIER Rue du Pont 16

Grande Salle du Collège de Peseux

Conférence publique et gratuite

Ses animaux peints par les poètes, à propos des "Familiers" de M. Abel BONNARD.

M. A. MATTHIAS Commission scolaire. Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratuits.

Salles de lecture pour ouvriers Rue du Seyon 36

Vendredi 30 novembre à 8 heures du soir

Conférence gratuite avec projections par M. L. ZINTGRAFF

Souvenirs d'Algérie Nouvelle Eglise catholique NEUCHÂTEL

Dimanche 2 décembre 1906 à 8 h. précises du soir

CONCERT donné par Mlle ANNA HEGNER

Mlle ANNA HEGNER violoniste de Francfort avec le bienveillant concours de M. JULES BOREL

M. GEORGES HUMBERT organiste au bénéfice de la construction de l'Eglise

Prix des places: 3 fr., 2 fr. et 1 fr.

Billets chez M. W. Sandor, Terreaux 1, et le soir du concert à l'entrée.

Au même magasin, Terreaux 1, à vendre d'occasion deux bons pianos.

Souhaits DE NOUVEL-AN

La Feuille d'Avis de Neuchâtel publiera, comme les autres années, le 31 décembre, une page spéciale contenant les avis de négociants et autres personnes, qui désirent adresser à leur clientèle ou à leurs amis et connaissances, des souhaits de bonne année.

Modèle de l'annonce: LA MAISON X...

Une grande partie des pages étant déjà retenue par divers clients, prière de s'inscrire jusqu'au 15 décembre au bureau du journal, rue du Temple-Neuf, 1.

ADMINISTRATION DE LA Feuille d'Avis de Neuchâtel.

N.-B. - Nous rappelons au public que notre journal administre lui-même sa publicité.

Exposition d'Art décoratif

par quelques dames, professeurs de la ville

à l'Hôtel du Lac, Salle n° 29, (2^{me} étage) du 1^{er} décembre à 1 h. 1/2 au 7 décembre.

Ouverte de 9 heures à midi et de 1 heure 1/2 à 5 heures.

50 cent. d'entrée pour les personnes non munies de cartes d'invitation.

Hôtel du Vaisseau

TRIPES Samedi soir à 7 h.

TRIPES NATURE TRIPES mode de Caen

DIMANCHE SOIR à 7 h. Civet de lièvre

HOTEL BELLEVUE CORCELLES

Tous les samedis Souper aux tripes

CONVOICATIONS

Deutsche reformirte Gemeinde

Freitag, den 30. November 1906 abends 8 Uhr

in der TERREAUX-KAPPEL Wahl - Vorversammlung

TRAKT.: 1. Aufstellung einer Wahlliste für die Kirchenältestenwahlen; 2. Vorvorberathungen.

Allerstimmberechtigten Gemeindeglieder werden hiermit zur Teilnahme freundlich eingeladen.

CLUB DE LAWN-TENNIS

Remboursement d'obligations

Le solde des titres de tous nos emprunts ainsi que le coupon d'intérêt au 30 novembre 1906 de notre emprunt de 1901 peuvent être encaissés chez V. Reutter fils, rue du Bassin 14/16.

Cartes de visite en tous genres

Cette année, une équipe sud-africaine, «the Spring-bocks», est venue renouveler les proses de Néo-Zélandais. Elle a eu facilement raison des clubs de comté et a battu samedi l'Irlande par 15 points à 12.

L'explosion d'Annen

Voici de nouveaux détails sur la catastrophe épouvantable qui a détruit la fabrique de roburite (explosif semblable à la dynamite): Les nouvelles de l'explosion sont terrifiantes. Une grande partie de la ville a été abandonnée par les habitants.

Un témoin oculaire rapporte les détails suivants sur l'explosion qui s'est produite mercredi soir à la fabrique de roburite près d'Annen.

Vers 7 h. 30, le feu éclata à la fabrique. Les pompes de Krupp qui étaient déjà sur les lieux du sinistre lors de la première explosion, peu après 8 heures, durent d'abord se retirer, une seconde explosion paraissant vouloir se produire d'un instant à l'autre.

Un grand nombre de personnes, légèrement blessées, se trouvent dans les environs d'Annen. On ne peut pas encore estimer le nombre exact des victimes.

La guerre au bruit!

La maladie du siècle fut surtout, pour les générations qui nous ont précédés, la désespérance que les cervains du jour mettaient à la mode: tel Chateaubriand en créant son René, c'est aujourd'hui la neurasthénie. La différence est-elle bien grande?

Elle git essentiellement en ceci qu'au lieu de chercher les causes du mal dans l'état d'esprit, on les demande plutôt à l'organisme dont l'état d'esprit n'est que la résultante; et l'on trouve dans sa fatigue, son épuisement le désordre à réparer.

Il ne faut pas trop s'étonner, devant les ravages de la neurasthénie contemporaine, de l'attention prêtée aux paroles que le docteur Darlington, commissaire hygiénique du port de New-York, faisait entendre il y a quelques jours dans cette dernière ville à la société de médecine légale (Medical Jurisprudence). Son sujet était: Les bruits et leur répression. Il s'agissait des villes devenues en général des lieux qui obsèdent les oreilles et le système nerveux par leur tapage diurne et nocturne et qui constituent ainsi une menace pour la santé de nombre de gens.

On a remarqué que cette préoccupation de se protéger contre le bruit se rencontre aussi en Angleterre. Il faut rappeler ici, entre autres noms, celui, d'abord, de sir James Crichton-Brown, le célèbre neurologue, à qui l'on doit de savoir aujourd'hui, sans hésitation possible, que ce qui importe dans le sommeil, c'est la qualité autant que la quantité, et que le nombre d'heures peut y être sans que le compte s'y trouve. D'après lui des bruits que l'on ne perçoit pas peuvent cependant être entendus et compromettre le repos: tels les sifflets, le roulement des voitures et autres éléments perturbateurs du même genre. Le docteur Hyslop, l'éminent aliéniste londonien, disait dernièrement que le bruit était la cause la plus ordinaire des troubles cérébraux. Un mouvement s'organise pour obtenir des règlements sévères, qui suppriment de 11 heures du soir à 5 heures du matin les carillons d'églises, les cris de la rue, de même que le roulement des voitures, qui devraient, pour

être admises à circuler à ces heures-là, être munies de pneus. C'est en partie à ce besoin de repos que l'on doit l'émigration des centres peuplés vers la périphérie, dans les quartiers de villas. Les initiateurs de la croisade contre le bruit en Angleterre ont aussi examiné à ce propos la question du coq matinal dont le clairon fut célébré en magnifiques vers par Pierre Dupont après avoir excité la verve de Racine dans les «Plaideurs». Comment se défendra de cet implacable soliste? Il faut espérer que l'on n'ira pas jusqu'à supprimer le trouble sommeil et qu'on trouvera le moyen de retarder tout simplement son aube. («Journal de Genève».)

SUISSE

Contrebande du vin. - La direction des douanes a infligé une amende de 51,542 fr. à un cafetier à Genève, qui introduisait en fraude des vins de la zone. Le condamné est toujours à Saint-Antoine. S'il ne pouvait payer et que la loi sur les douanes lui fut strictement appliquée, il aurait à faire autant de jours de prison qu'il y a d'écus dans la somme de 51,542 fr. soit 10,308 jours ou 28 ans, 2 mois et 28 jours.

Initiative fédérale contre l'absinthe. - Au 15 novembre, le secrétariat antialcoolique suisse, à Lausanne, avait reçu déjà 50,643 signatures; la collecte n'est terminée dans aucun canton. La plupart des grandes villes n'ont pas encore envoyé leurs feuilles. La Suisse allemande n'est pas restée indifférente au mouvement. Quelques chiffres le prouvent: Glaris, 3015; Saint-Gall, 6146; Bâle-Ville et Campagne, 4542; Argovie, 4968; Solourne; 2210; Schaffhouse, 1676.

A Genève, la cueillette commence. Vaud a déjà envoyé 4512 signatures de 115 communes, le Jura bernois 5034 de 53 communes, Neuchâtel 7743, sauf le district de Neuchâtel, qui n'est pas encore achevé.

Boycottage de la réclame. - La société des hôteliers de la vallée du Rhône et Chamonix a tenu samedi dernier une réunion extraordinaire.

Entre autres objets à l'ordre du jour, l'assemblée, après une intéressante discussion, a décidé à l'unanimité de mettre à l'index ou boycotter toutes les maisons de commerce, spécialement les maisons de chocolat, biscuits, etc., qui inondent notre pays d'affiches-réclames, de toutes grandeurs et déparent ainsi nos plus jolis sites alpestres. Il sera donné connaissance de cette décision aux intéressés par la voie de la presse.

Une liste des maisons visées sera dressée et envoyée à chaque membre de la société, qui sera invité à respecter la décision prise par l'assemblée.

Conseil d'administration des C. F. F. - Le Conseil d'Etat de Genève a nommé au Conseil d'administration des C. F. F. en remplacement de M. Vincent, décédé, M. Charbonnet, conseiller d'Etat.

ZURICH. - Un couple vient de pratiquer avec succès, durant un certain temps, le vieux truc de l'escroquerie à l'héritage, truc illustré par Thérèse Humbert.

Ce couple racontait à qui voulait l'entendre, qu'il venait de faire un héritage de quinze millions en Amérique, mais qu'il éprouvait certaines difficultés pour entrer en possession de cet héritage. Le récit se terminait toujours par une demande d'argent. Les dupes, assez nombreuses, finirent par se lasser, portèrent plainte, ce qui amena l'arrestation des trop ingénieux personnages.

Au début de cette année, les «Neue Zürcher Nachrichten» publièrent une correspondance de Berne, intitulée: «La chute du colonel Gutzwiller».

Cet article valut au dit journal une plainte en diffamation portée par M. Gutzwiller et M. Frey, qui se trouvait, lui aussi, mis en cause.

Le rédacteur des «Neue Zürcher Nachrichten» déclara prendre toute la responsabilité de l'article. Mais, au cours de la procédure, on vint de découvrir l'auteur véritable de l'article. C'est un fonctionnaire fédéral, M. Bremy, commis au secrétariat général des postes, à Berne.

GRISONS. - La ville de Coire est mise depuis quelque temps en coupe réglée par une bande de cambrioleurs. Il y a quelques jours, cette bande enlevait quatre cents litres de liqueurs chez un négociant. Mercredi, un locataire rentrant chez lui, constata que son mobilier avait été fouillé de fond en comble. Il trouva un billet ainsi conçu: «J'ai besoin d'argent, je vole. Au revoir». Voilà un «au revoir» plutôt désagréable. Malgré toutes ses recherches, la police est impuissante à retrouver les auteurs de ces méfaits.

VALAIS. - Mercredi soir, à Martigny-Bourg, M. J. Dallèves de Sembrancher descendait à Fully avec son char, lorsque son mulet s'éleva à l'approche du tramway et versa le conducteur sur la voie. Celui-ci n'eut pas le temps de se dégager. Les roues du tramway lui passèrent sur une jambe qui devra être amputée.

Le Grand Conseil continuant l'examen du projet de loi sur l'enseignement primaire, est revenu sur le vote intervenu en premier débat introduisant l'émancipation facultative à l'âge de 14 ans et à maintenu à 15 ans révolus l'âge où un élève peut, s'il obtient des notes suffisantes, être libéré de l'école.

Mercredi, il a adopté en premier débat le décret sur l'augmentation des traitements des employés publics. Sur la proposition de MM. Raymond Evéquoz et C. Défayes, il a décidé, à une grande majorité, d'exiger des employés 8 heures de travail de bureau (le projet du Conseil d'Etat en prévoyait 7). Est également adopté un article à teneur duquel les employés ont l'obligation de vouer tout leur temps au bureau aux affaires de leur

département respectif. Il leur est de même interdit d'exercer une occupation accessoire qui porterait préjudice à l'accomplissement de leurs devoirs professionnels.

Actuellement, certains des employés exercent, à côté de leurs fonctions de bureau, toutes sortes de professions; ils sont journalistes, professeurs, correspondants attitrés de journaux, etc., occupations auxquelles ils consacrent la majeure partie de leur temps. Il y avait longtemps que des plaintes existaient à ce sujet.

Le Grand Conseil a adopté ensuite, en second débat, la loi sur la protection des objets d'art et des monuments historiques, mesure un peu tardive en ce qui concerne les premiers surtout.

Il a pris connaissance d'un nouveau projet de loi sur les affiches-réclames, destiné à réprimer autant que possible les abus qui abouissent à l'enlaidissement des sites.

FRIBOURG. - Des ouvriers qui étaient occupés à la construction d'une route près de Vuadenz, ont découvert, à soixante centimètres de profondeur, douze squelettes.

On ignore d'où ils peuvent provenir et de quelle époque ils datent. On n'a trouvé aucun objet avec les squelettes.

Le prétendu séquestre de Begnins

L'instruction ordonnée par le département de justice et police n'est pas close; mais les résultats obtenus jusqu'ici et confirmés point par point par l'enquête privée faite sur place par la «Gazette de Lausanne» permettent d'affirmer hautement que l'histoire racontée par le «Matin» et par la «Suisse» est heureusement fautive en ce qui concerne le point essentiel:

Marie Thonney n'a été ni séquestrée, ni emmurée.

Ses parents jouissent d'une bonne réputation. L'attentat Chappuis, dont nous avons parlé hier, et le suicide de ce misérable, avaient laissé dans l'esprit de la jeune fille une trace indélébile. Sa raison avait décliné rapidement et fini par sombrer complètement, ce que ses parents attribuent surtout aux railleries des autres enfants. Elle sortait très peu.

Marie Thonney couchait dans la chambre de ses parents; comme des soins constants lui sont nécessaires, elle a été recueillie par sa belle-sœur, M^{me} Emilie Thonney, qui est un terme excellents avec ses beaux-parents; elle y était bien traitée. L'origine des révélations sensationnelles du «Matin» et de «La Suisse» doit être cherchée dans un procès introduit par M^{me} Emilie Thonney et jugé dernièrement à Nyon, mais qui n'a rien de commun avec l'affaire de Marie Thonney. C'est à la suite de ce procès qu'ont circulé des insinuations malveillantes et des «on-dit» résultant d'imitations personnelles.

Il n'y a donc pas eu séquestration. Il est plus que probable que Marie Thonney n'a jamais été logée autrement que le reste de la famille. Mais elle sortait peu, soit qu'elle ne le voulait pas, soit, peut-être, que ses parents, ses frères surtout, éprouvassent une sorte de honte à laisser voir au public la pauvre enfant disgraciée.

Les parents ne se sont d'ailleurs pas inquiétés de l'état de leur fille autrement que pour lui fournir des aliments et des soins. Cependant, ils n'auraient pas été fâchés de la voir admettre dans un asile. Des démarches ont même été faites avec leur consentement par le pasteur Kraft pour faire entrer Marie Thonney à Etoy. Malheureusement, elle était déjà trop âgée.

A la suite de l'enquête actuelle, des démarches vont être faites à Eben-Hözer. Le Dr Gaillard que nous avons vu à la suite de notre visite, dit le reporter de la «Gazette de Lausanne», est d'avis que les Thonney sont parfaitement innocents de ce dont on les accuse. C'est aussi l'avis du syndic Desjardis, que ces événements ont rendu véritablement malade.

CANTON

La Côte-aux-Fées. - On nous écrit de cette localité:

Dans la «Feuille d'Avis» de mardi, en parlant de l'inauguration d'une maison d'école à la Côte-aux-Fées, vous dites que la commission scolaire a offert à M^{lle} Rose Guye un écriin comme remerciement de 25 ans de services dévoués. Vous faites erreur; il s'agit de M^{lle} Rose Piaget.

La plébite

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la plébite? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les souffrances persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des plébitides anciennes? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'Elisir de Virginie Nyrdhal qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon 4 fr. 50, franco Nyrdhal, 2, rue de la Tacherie, Paris. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon, la signature de Nyrdhal.

Parole d'honneur! Madame,

Il ne se passe pas un jour sans que se vende au moins trois douzaines de pastilles minérales véritables Soden de Fay. Elles ont été tellement expérimentées que chacun est assuré du succès. Moi-même, bien que je n'aie comme pharmacien que l'embaras du choix, j'en emploie jamais, quand j'ai pris froid, que les véritables Soden de Fay dont j'ai expérimenté personnellement l'efficacité épouvante. - En voici une boîte, c'est bien 1 fr. 25. Mercé, madame.

La Feuille d'Avis de Neuchâtel, en ville, à fr. par trimestre.

ETAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Promesses de mariage

Joseph-Ernest Burri, chocolatier, Bernois, à Peseux, et Marie Kambor, chocolatière, Soleuroise, à Sarrîères. Gottlieb Luthi, boucher, Bernois, à Neuchâtel, et Rosa Kernien, sans profession, Bernoise, à Anet.

Naissances

26. Gaston-Hermann, à Hermann-Gottfried Kirchhofer, ferblantier et à Marie-Rosine née Zinker.

POLITIQUE

Les religieux français en Angleterre

M. Corbett, conservateur irlandais, a demandé à la Chambre des communes, si le gouvernement possédait des informations en ce qui concerne le nombre de membres d'ordres religieux français qui ont émigré en Angleterre; si le gouvernement savait que les institutions dirigées en France par ces ordres ont été convaincues de mauvais traitements et d'exploitation de ceux qu'elles employaient; enfin si le gouvernement se proposait d'assurer une inspection sérieuse de ces institutions en Angleterre.

M. Gladstone a répondu qu'il n'avait pas de renseignements officiels à ce sujet et que la question de la réglementation du travail industriel dans les institutions religieuses et charitables était à l'étude.

«En attendant, ajouta-t-il, je ne puis rien faire en ce qui concerne l'inspection de ces institutions.»

Serbie

La note remise par l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie en réponse à la note serbe du 15 octobre, touchant le conflit douanier, demande quelques explications plus détaillées sur les commandes pour 20 millions que la Serbie offre de faire en Autriche à qualité et prix égaux. En outre l'Autriche-Hongrie exprime le désir que pendant toute la durée du traité, une préférence analogue soit accordée à l'industrie austro-hongroise, et que cela soit expressément stipulé dans le traité. On ne sait pas encore quelle réponse donnera la Serbie à cette nouvelle note, mais il y a apparence que cette fois on essaiera d'arriver à un compromis.

Le ministre des finances a présenté à la Skoupchtina un projet de loi concernant l'emprunt à contracter pour couvrir les frais de la construction de chemins de fer et de l'acquisition de matériel de guerre. L'urgence, demandée par le gouvernement, a été votée.

Japon

On annonce qu'une importante escadre japonaise se rendra, l'an prochain, en Angleterre, sous la conduite du prince Fushimi, pour rendre la visite faite au Japon par le duc de Connaught, à la tête de l'escadre anglaise.

Etats-Unis

On télégraphie de Washington au «Daily Telegraph»: Le message présidentiel qui sera lu lundi au congrès portera sur un projet d'impôt progressif sur les successions, visant spécialement les grandes fortunes, et l'unification des lois fédérales, en vue d'enrayer les abus de divorce. Le message demandera des subventions à la marine de haute mer, pour étendre le commerce américain.

Afrique

On mande de Pietermaritzbourg que la formation du nouveau cabinet est officiellement annoncée.

Autriche-Hongrie

A la Chambre des députés, M. Kossuth, ministre du commerce, a déclaré qu'il s'efforcera d'établir une véritable indépendance douanière de la Hongrie. Il a annoncé en outre la création d'un fonds spécial important pour l'encouragement de l'industrie et le parachèvement des voies fluviales navigables, un projet de loi contre la concurrence déloyale, faite par les marchandises étrangères qui se servent de signes distinctifs hongrois, et une loi sur les grèves.

Russie

On télégraphie de Saint-Petersbourg au «Times», en date du 28 novembre: Mercredi a commencé à Moscou le procès intenté à 32 personnes impliquées dans le soulèvement de Moscou en décembre 1905. Environ 400 témoins sont cités.

ETRANGER

La récolte du blé en Australie. - Les journaux de Melbourne estiment le rendement en blé de l'année courante à 24,500,000 bols-seaux.

Le shah de Perse. - Le «Daily Telegraph» dit tenir de son correspondant, qui est informé de bonne source, que l'état de santé du shah de Perse est très grave.

Rockefeller menacé. - On a arrêté à New-York une femme nommée Rose Hagfield, pour

avoir menacé de tuer M. John Rockefeller s'il ne lui versait pas un million de dollars. Le caissier de M. Rockefeller lui donna, parait-il, un chèque pour un million de dollars et prévint le caissier de la banque sur laquelle il était tiré. Ce dernier fit arrêter la femme lorsqu'elle se présenta à l'encaissement.

Un concours de beauté ouvert à la loge maçonnique de Birmingham vient de se terminer. Le programme portait que les prix seraient décernés aux «spécimens les mieux développés de l'humanité».

Dans la section des femmes, c'est une citoyenne de Birmingham qui a décroché la palme. Elle se nomme miss May Yeomans, elle est membre d'un club sportif, le Dolobran Athletic Club, et adhérente de la ligue contre les corsets.

Le plus bel homme de l'Angleterre, M. J. Briggs. La presse anglaise n'avait donné ni son adresse exacte, ni des détails circonstanciés sur sa beauté.

Un bigame. - Le 3 novembre 1904, Mme Bombré, veuve Mellé, épousa à Saint-Denis (Seine) le colporteur Hilaire Dépane, aujourd'hui âgé de cinquante-sept ans, qu'elle croyait célibataire. Le ménage ne fut pas heureux, et il semble que Mme Bombré ait appris sans regret, en mai 1906, que son mari était bigame. A cette date elle surprit, en effet, une lettre qui ne lui permettait pas d'avoir de doute à cet égard. Et l'information judiciaire, qui fut ouverte le 27 juillet dernier, révéla que Dépane avait épousé successivement: 1. en 1876, une demoiselle Gramaut; 2. en 1882, une demoiselle Bobain; 3. en 1886, une demoiselle Leat; 4. en 1890, une demoiselle Bléry, et enfin 5. en 1904, Mme Bombré, avec laquelle il s'était installé à Montmorency. Dépane avait eu des enfants avec ses différentes femmes, et il abandonnait les uns et les autres dans la misère, lorsqu'il avait épuisé les ressources que lui procuraient ses mariages successifs.

Athlètes coloniaux. - L'an dernier le monde sportif anglais fut vivement impressionné par les victoires ininterrompues d'une équipe de football rugby néo-zélandais surnommée «the All-blacks». Tour à tour ils battirent tous les clubs de comté, puis les équipes représentatives de l'Ecosse, de l'Irlande, de l'Angleterre. Ils ne connurent la défaite que contre le pays de Galles.

Cette victoire des Gallois fut saluée par le Royaume-Uni tout entier comme un événement national. Les journaux qui se désolaient de voir la vieille Angleterre perdre son prestige sportif et recevoir des leçons des colonies, - ils en tiraient déjà des conclusions économiques et politiques, - se consolèrent en pensant que quinze Anglais s'étaient trouvés pour, dans un suprême effort, montrer aux coloniaux qu'ils n'étaient pas invincibles.

Couvet (corr.). — L'assemblée des délégués des paroisses nationales du Bas du Val-de-Travers a eu lieu à Couvet mercredi au bureau communal, sous la présidence de M. Schinz, pasteur, à Couvet.

Les paroisses de Noiraigue, Travers, Couvet, Môtiers et Boveresse étaient représentées et ont désigné comme candidats laïques aux élections au synode des 8 et 9 décembre, les citoyens Alphonse Blanc, juge de paix, à Travers, et Jeannot, industriel, à Noiraigue, et comme candidat ecclésiastique, le citoyen Georges Vivien, pasteur, de Môtiers-Boveresse.

L'assemblée a décidé, également à l'unanimité, de proposer, en réponse à une demande du bureau du synode, M. Alphonse Blanc, de Travers, comme représentant du Bas-Vallon au comité cantonal de défense et d'action qui va se constituer en vue du maintien de l'Église nationale.

Le comité de district qui va se former prochainement dans le même but sera composé de quatorze membres, soit un délégué par paroisse — y compris la paroisse allemande du Val-de-Travers — à l'exception de Couvet, Travers et Fleurier qui nommeront chacune deux délégués: un laïque et un pasteur.

De leur côté, les délégués du Haut-Vallon (3^{me} circonscription), réunis à Fleurier le 26 novembre, ont désigné comme candidats au synode MM. Jules André, pasteur à Saint-Sulpice, Emile Annet, à la Côte-aux-Fées, et Auguste Pierrehumbert, aux Verrières.

GRAND CONSEIL

Séance du 29 novembre

Présidence de M. E. Paris, président

Procédure civile. — Le projet de code de procédure civile modifié est en discussion (deuxième débat). Il est renvoyé à la commission législative après échange d'explications entre le rapporteur, M. Eugène Bonbôte, et MM. C.-L. Perregaux, G. Courvoisier, président de la commission, Berthoud, conseiller d'Etat, A. Clottu, E. Bonjour. — Après retour de la commission, l'ensemble du projet est adopté sans opposition.

Justices de paix. — Le Conseil s'occupe du projet modifiant les art. 10 et 11 de la loi sur l'organisation judiciaire, — c'est-à-dire portant suppression des justices de paix de Lignières, Rochefort, les Verrières, La Brévine, Les Brenets et la Sagne — et comportant un postulat par lequel la commission législative invite le Conseil d'Etat à présenter au Grand Conseil, à bref délai, un rapport et des propositions en vue de la réduction du nombre des autorités judiciaires et de la simplification de l'administration de la justice.

M. F.-A. Perret plaide la cause de la justice de paix des Brenets.

M. L. Martin en fait autant pour les Verrières en assurant que l'irritation est réelle dans cette localité qu'on veut priver, au profit des centres, de facilités dont l'absence peut entraîner la dépopulation des campagnes. Il rappelle que le Conseil d'Etat devra rapporter sur la possibilité de ramener à six le nombre des justices de paix; alors pourquoi ne pas attendre jusque-là? Pourquoi supprimer-t-on les justices de paix de localités manquant de moyens de communication suffisants, et laisse-t-on subsister celle de Saint-Blaise, qui est aux portes de Neuchâtel, et celle d'Auvornier, entre Neuchâtel et Boudry? Et pourtant Saint-Blaise et Auvornier ont le tramway. Il y a encore la question financière et l'on voit que les économies proposées ne sont pas en rapport avec l'irritation dont elles seraient la source.

M. E. Guyot, rapporteur, défend les propositions de la commission législative. De Lignières au Landeron, de Rochefort à Boudry, de la Sagne aux Ponts, des Verrières à Môtiers, de La Brévine et des Brenets au Locle, il n'y a pas plus loin que de certaines localités du Val-de-Ruz à Cornier. D'autre part, on peut dire que la suppression de ces justices de paix procurera une économie de 10,000 fr., y compris les frais de déplacement. Réunir Saint-Blaise et la région avoisinante à Neuchâtel et Auvornier à Boudry, c'est tout dit; mais il faudrait voir quelle augmentation du fonctionnarisme cela entraînerait et l'étude n'est pas faite. Elle ne sera guère prête avant une nouvelle législature.

M. E. Bonjour appuie les paroles de MM. Perret et Martin et parle en faveur de Lignières; M. E. Péter défend les intérêts de La Sagne. Les Verrières trouvent un second défenseur dans la personne de M. T. Colomb, qui demande le renvoi de toute l'affaire au Conseil d'Etat.

M. C.-L. Perregaux soutient les conclusions de la commission, d'autant qu'on pourrait nommer un assesseur de la justice de paix dans les localités qui seront privées d'un juge.

M. Berthoud, conseiller d'Etat, propose que la question soit reprise par la commission législative dans le sens du postulat de cette dernière.

M. E. Strittmatter constate combien il est difficile de réaliser une réforme dans notre pays dès que les intérêts régionaux ou locaux sont touchés. Si le Grand Conseil est réellement disposé à des économies et ne veut pas seulement s'en donner l'air, il enregistrera avec sympathie les doléances qu'il vient d'entendre, passera outre et votera le projet, qui n'est qu'un premier pas dans la voie marquée par la commission du budget lorsqu'elle demande la réduction à six des justices de paix (Bravos).

M. G.-A. Matthey se lève pour La Brévine et M. L. Martin se relève pour Les Verrières. M. M. Grellet approuve pleinement les conclusions de la commission, tandis que M. G. Guillaume les combat, disant qu'elles sont l'écrasement des petits par les gros; ou bien il fait laisser exister les 18 justices de paix ou bien en réduire le nombre à 6. M. Ed. Petit-

ierre estime que les arguments de M. Guillaume sont d'un ordre plus théorique que pratique.

La discussion est enfin close. Une proposition de M. Péter, de rattacher La Sagne à la justice de paix de La Chaux-de-Fonds plutôt qu'à celle des Ponts, est repoussée par 33 voix contre 25.

L'ensemble du projet est adopté par 50 voix contre 14.

M. E. Guyot, envisageant ce vote comme une indication, aimerait que le Conseil d'Etat fit la déclaration que son rapport sur l'organisation judiciaire sera présenté dans la prochaine session.

M. Berthoud déclare que le Conseil d'Etat se conformera à ce désir.

Tir fédéral. — Un don d'honneur de 500 fr. est alloué au tir fédéral de Zurich, à la majorité moins 9 voix.

Droit de pêche. — Il est pris acte du rapport du Conseil d'Etat sur le droit de pêche dans la vieille Thièle, le Loclat de Saint-Blaise, le lac des Tallières. Le procès verbal mentionnera des réserves exprimées par M. A. Clottu en ce qui concerne le ruisseau de Saint-Blaise et ceux qui ont droit d'y pêcher.

Banque cantonale. — Le Conseil renvoie à une commission le projet de loi sur la Banque cantonale neuchâteloise, dont la disposition principale vise l'augmentation du capital de dotation, qui serait porté de 4 à 10 millions, en remplacement de la perte de l'émission.

M. Clottu signale une amélioration possible dans le taux de l'intérêt du capital de dotation dont l'Etat pourrait bénéficier. Il se demande aussi, le chiffre des affaires s'étant considérablement étendu, s'il n'y aurait pas intérêt à renforcer le conseil d'administration.

Après explications de MM. Droz et Calame-Colin, le projet est renvoyé à une commission de 9 membres (MM. L. Martin, Arnold Robert, P. Robert, H. Calame, A. Clottu, Ad. Petitpierre, Ed. Petitpierre, A. Pignet, Adamir Sandoz).

Subventions aux constructions scolaires. — Le projet revisant l'art. 114 de la loi sur l'enseignement scolaire écarte de toute subvention les locaux des bâtiments scolaires affectés à d'autres services ainsi que les aménagements de préaux.

M. P. de Meuron demande qu'on fasse entrer en compte l'aménagement de préaux, locaux dont les centres surtout ne peuvent souvent pas se passer. — Cet amendement est adopté par 34 voix contre 9.

L'ensemble du projet est voté. Ses dispositions entreront en vigueur le 1^{er} février 1907 et s'appliqueront à toute construction ou transformation dont les travaux ne seront pas en cours d'exécution au 1^{er} janvier 1907.

Publication du registre des contribuables. — A ce propos, M. Grellet demande une enquête sur les contribuables en retard sur le paiement de leurs impôts, avec désignation de ceux qui ne peuvent pas les payer.

M. de Meuron voudrait qu'on attendît avant de publier le livre jaune l'achèvement des opérations de taxe cadastrale, dont il aimerait à voir figurer les résultats dans ledit livre. Il en fait la motion d'ordre.

M. Droz, conseiller d'Etat, déclare qu'il y aurait un grand avantage à adopter cette procédure; les renseignements à puiser dans l'estimation cadastrale complèteraient très heureusement les renseignements purement financiers.

M. C.-L. Perregaux est opposé au renvoi. Que sait-on du moment où l'estimation cadastrale sera terminée?

M. P. Jaquet insiste aussi pour la publication immédiate du livre jaune.

De même le Conseil d'Etat, qui la désire dans sa majorité, dit M. Berthoud.

M. de Meuron fait valoir que l'action du livre jaune sera d'autant plus grande que le volume contiendra la plus grande somme de certitudes. Or on peut ajouter à cette somme en tirant parti des précisions que fournira la taxe cadastrale.

Par 36 voix contre 13, la motion de renvoi Meuron est adoptée.

Prud'hommes. — Les articles 37 et 38 de la loi sur les conseils de prud'hommes sont mis en harmonie avec les dispositions nouvelles du code de procédure civile.

Séance close.

NEUCHÂTEL

Concert. — On nous écrit: Nous avons en perspective, pour lundi, un concert, offert par M. Auguste Giroud, 1^{er} flûte-solo, et sous-chef de l'orchestre symphonique de Lausanne.

Le talent de cet artiste n'est plus à discuter, ses succès obtenus à Lausanne, à Paris, Berlin, Zurich ou Neuchâtel, en sont un gage assuré. Les amateurs de belle musique ne voudront pas laisser passer l'occasion d'aller applaudir cet excellent flûtiste.

De plus, il s'est assuré le concours de M. Charles Mayor, ténor, professeur de chant à Lausanne, ancien élève du professeur Demilde (Allemagne), et de M. Dubulle, l'éminent professeur au Conservatoire de Paris; et de M. Paul Février, le flûtiste distingué bien connu de notre ville, et de M. C. Joss, organiste de Berne, dont on dit le plus grand bien.

Le choix des morceaux, ayant été fait avec le plus grand soin, nous ne doutons pas que ces artistes ne remportent le plus grand succès.

Accident. — Mercredi après midi, la petite S., âgée de cinq ans, courait derrière le rouleau compresseur, en bas le Palais Rougemont. Soudain, le rouleau recula, la fillette fut projetée à terre.

Elle a un genou tordu, une plaie au-dessus d'un œil et la mâchoire inférieure abîmée. Elle a été conduite à l'Hôpital des enfants.

La Feuille d'Avais de Neuchâtel, en ville, 8 fr. par an.

CHRONIQUE AGRICOLE

Nous lisons dans le « Journal d'agriculture suisse »:

SITUATION. — Le temps est demeuré propice à tous les travaux pendant la dernière semaine aussi la culture en profite pour avancer ses travaux de printemps. On attend toujours des chutes d'eau capables de raviver sources et rivières, celles-ci étant encore à sec en beaucoup de régions.

Les nouvelles des récoltes sont toujours satisfaisantes.

En ce qui concerne la situation commerciale, la culture a peu de choses à vendre en dehors de ses vins et de ses laits. Pour les premiers, le calme le plus complet va régner encore jusqu'au premier sotrage; pour les seconds, la vente est toujours facile avec des cours bien tenus et en hausse.

Les grains, avoine, orge, et maïs sont très demandés; quant aux blés du pays, on en parle peu. Beaucoup d'agriculteurs trouvent qu'ils ont avantage à les faire consommer par leur bétail plutôt que d'acheter des fourrages concentrés, très chers en ce moment.

BLÉS ET FARINES. — On a signalé à Lyon un peu de fermeté sur les cours du blé, du calme à Paris et un peu de hausse sur les marchés de l'intérieur de la France. A Marseille cependant, et c'est ce qui intéresse le plus notre marché suisse, les blés étrangers ont une tendance faible pour livraison rapprochée, ce qui a déterminé ces jours derniers des achats importants.

Les marchés américains sont en hausse, ceux d'Allemagne sont également très fermes.

Vins. — Si l'on en croit les publications nombreuses faites ces derniers jours sur la statistique des vins français, la France aurait récolté près de 60 millions d'hectolitres de vin, y compris 7 millions environ pour l'Algérie. Les départements de la Côte d'Or, de Saône et Loire et du Rhône ont à eux seuls récolté 1 1/2 million d'hectolitres de moins qu'en 1905.

FOURRAGE. — La demande en foin et paille est toujours suivie. Cependant les offres d'Italie, d'Alsace et de France sont aussi abondantes. En outre, les provisions en foin du pays, si l'on en croit les affirmations des journaux spéciaux, sont encore considérables dans la Suisse allemande. Aussi croit-on que les prix du foin ne monteront plus beaucoup. De Bâle on signale des ventes de regain première qualité au prix de 10 fr. les 100 kilos.

Sur les marchés romands les apports sont toujours restreints et les prix varient entre 10 et 13 fr. pour le foin et 6 à 7 fr. 80 pour la paille.

A la dernière foire de Romont on a payé le foin 8 à 10 fr. et la paille 5 à 7 fr. les 100 kilos.

FOURES. — Romont 14 novembre: bœufs 550 à 800 fr.; vaches 520 à 600 fr.; génisses 300 à 500 fr.; chevaux 300 à 800 fr.; moutons 25 à 60 fr.; chèvres 20 à 45 fr.; porcs 45 à 65 fr. la paire.

POLITIQUE

Les Grands Conseils

Le Grand Conseil soleurois, dans sa séance de jeudi matin, a poursuivi l'examen du rapport de gestion qu'il a approuvé.

Dans sa séance de l'après-midi, il a décidé, après de longs débats, l'entrée en matière sur la discussion du projet de subvention à la ligne directe Soleure-Schaenbühl-Berne.

Le Grand Conseil schaffhousois a terminé la discussion du budget. La proposition du Conseil d'Etat tendant à élever l'impôt d'Etat de 1 à 1 1/4 % a été adoptée à une majorité des deux tiers; par contre, la proposition tendant à accorder des suppléments de traitement par suite du renchérissement de la vie a été repoussée dans l'idée que les lois réglant les traitements devront être revues dans le plus bref délai.

Le budget contient un article en vue des mesures à prendre contre le danger du phylloxéra que l'on combattra en se servant des plants américains.

A la Chambre française

Le budget de l'agriculture

Dans sa séance de jeudi matin, la Chambre a continué la discussion des articles du budget de l'agriculture. Une vive discussion s'est engagée au sujet des oiseaux de passage.

M. Ruau, ministre de l'Agriculture, a soutenu énergiquement que la convention internationale relative à la protection des petits oiseaux doit être respectée.

Finalement la Chambre a adopté, par 380 voix contre 190, une motion de M. Dulac, contestant que les oiseaux de passage ne causent pas de préjudice à l'agriculture, et invitent le gouvernement à revenir à la coutume traditionnelle usitée dans les campagnes.

M. Ruau déclare accepter seulement une motion de M. Mougeot exprimant la confiance de la Chambre dans le gouvernement, pour faire respecter la loi et les conventions existantes.

Le Maroc

A la séance de l'après-midi, M. Brisson annonce une demande d'interpellation de M. Jaurès sur les affaires marocaines.

M. Pichon demande de joindre cette interpellation à la discussion de l'acte d'Algésiras, qui aura lieu jeudi prochain.

D'ailleurs, dit le ministre, le gouvernement est désireux de faire connaître d'une façon complète sa politique sur les affaires marocaines. Le départ des navires de guerre français aura lieu demain.

Il n'y aura pour le moment aucun débarquement. Les navires resteront uniquement devant Tanger pour remplacer d'autres navires. Leur présence signifie que si nos nationaux

et des Européens sont menacés, ils seront protégés.

Nous ne voulons pas compromettre la mise en œuvre des mesures politiques que nous avons demandées et obtenues avec l'Espagne. Nous entendons demeurer fidèles à l'acte d'Algésiras. (Applaudissements.)

M. Jaurès déclare qu'il est inquiet; car il craint que les accords avec les puissances, notamment avec l'Espagne, ne soient que superficiels.

M. Jaurès voit à cela un grave danger. Il adjure le gouvernement de ne rien faire avant la discussion du 6 décembre. (Appl. à l'extrême gauche.)

M. Pichon répond: « Nous ne sommes pas plus partisans que vous, Monsieur Jaurès, d'une politique de conquête. L'acte d'Algésiras a réglé la situation de toutes les puissances au Maroc. C'est en vertu de ce acte que nous devons être en mesure d'assurer la sécurité des Européens. »

Il est impossible d'admettre que la vie de nos nationaux soit laissée à la merci de fauteurs de troubles qui agissent à Tanger. Il est impossible de laisser à une autre puissance le soin de se substituer à nous pour la défense de nos nationaux. »

L'interpellation Jaurès est renvoyée au 6 décembre.

La céruse en France

Le Sénat reprend la discussion du projet sur les composés de plomb. M. Gourju défend le contre-projet qu'il a déposé.

M. Gourju fait observer que sur un point il y a unanimité. Il faut chercher à triompher des périls qui résultent de l'emploi de la céruse.

A son avis, il faut compléter le règlement relatif à la céruse et si ce règlement est inefficace, alors seulement on pourra parler de suppression.

Le D^r Peyrot demande le rejet du contre-projet Gourju, ainsi que M. Viviani qui estime ce projet inutile.

L'art 1^{er} du contre-projet est repoussé et l'art. 1^{er} de la commission adopté à mains levées.

Au Reichstag

Le Reichstag continue la discussion des crédits supplémentaires pour l'Afrique sud-occidentale allemande. M. Semler, national-libéral, trouve que la construction des chemins de fer dans cette région de l'Afrique laisse beaucoup à désirer.

M. Richtofen-Damsdorf, conservateur, exprime au chancelier ses remerciements pour avoir défendu si chaleureusement les fonctionnaires coloniaux.

Il déclare que les principes d'action du nouveau directeur des colonies trouvent l'appui des conservateurs. Toutefois il met en garde l'administration des colonies contre un développement exagéré du réseau des chemins de fer.

M. Dernburg dit qu'il est nécessaire de travailler à assurer le bien-être des indigènes, car sans ces derniers, il est impossible d'avoir des plantations.

L'orateur annonce que le projet relatif à l'appui à donner aux fermiers sera bientôt soumis au Reichstag. Il reconnaît que l'Allemagne aurait dû apprendre beaucoup des puissances colonisatrices voisines, en ce qui concerne le droit des indigènes, le droit pénal et la procédure.

Le député Kopsch, du parti populaire, déclare que son parti est d'avis que puisque l'Allemagne a acquis des colonies elle doit les conserver. Il termine en demandant le rappel des troupes aussi vite que possible. (Applaudissements à gauche.)

Le député Arendt, du parti de l'empire, demande aussi que les troupes soient rappelées le plus tôt possible.

Le Congo à la Chambre belge

M. Furnemont, socialiste, continue à développer son interpellation sur le Congo. Il demande au gouvernement de s'expliquer plus clairement sur la lettre royale. Il estime que le reproche le plus justifié adressé à l'Etat du Congo c'est le mépris des droits de la population indigène.

L'orateur se demande pourquoi le souverain du Congo prend tant de précautions envers la Belgique. Il termine en exprimant l'espoir que le gouvernement donnera des explications satisfaisantes.

Le ministre de la justice rend hommage au roi, à l'explorateur Stanley et à la diplomatie. Il constate que l'Etat du Congo est organisé et a un budget de 30 millions, que les titres à la repr. du Congo ne sont ni contestables ni contestés. De son côté la Belgique devra respecter les engagements de l'Etat du Congo.

Le ministre estime que la légitimité du domaine national ne peut être contestée. Mais il faut un organisme qui empêche ce domaine de se trouver exposé à une diminution.

M. Wæste, de la droite, est convaincu que la Belgique désire pouvoir un jour s'annexer le Congo. Tout en préconisant de bons rapports avec l'Angleterre, il blâme vivement la campagne menée contre le roi des Belges.

En Russie

L'affaire de la fourniture des grains aux provinces éprouvées par la famine cause un scandale énorme. La fourniture avait été confiée à M. Lidwal dont la « Novoié Vremia » attaque aujourd'hui la personnalité. D'après ce journal, la maison Lidwal se livre à divers trafics, mais n'a pas de comptoir à New-York, comme le prétendent ses réclames. Elle est également associée à plusieurs entreprises, comme les petits chevaux de Saint-Petersbourg et des cafés-concerts de la foire de Nijni-Novgorod, etc.

La « Novoié Vremia » ajoute que le ministre de l'intérieur a acheté le blé plus cher que les zemlivos de Toula. Il a en outre donné, contre l'usage et sans garantie, un acompte de 80 mille roubles.

Suivant le « Tovaritch », la majorité des ministres, craignant que l'affaire Gourko-Lidwal n'influe défavorablement sur les élections de la Douma et n'ébranle la confiance du peuple dans le gouvernement, opinent pour la retraite de M. Gourko.

Le « Strana » déclare que si M. Gourko est coupable, la retraite ne suffit pas.

Nouvelles diverses

Les Suisses à l'Académie française. — Dans sa séance publique annuelle tenue jeudi, l'Académie française a décerné les prix obtenus dans les différents concours institués par cette compagnie.

Parmi ces prix, nous relevons le prix Vitet, de 2900 fr., qui a été attribué à M. Edouard Rod, et le prix Nordin, de 1000 francs, délégué à M. Philippe Godet.

Dans son rapport, le secrétaire perpétuel de l'Académie s'exprime comme suit au sujet du premier de ces prix: M. Edouard Rod, étranger d'origine, est devenu notre par la part considérable qu'il a prise au mouvement littéraire français.

Il n'a cessé de produire, depuis plus de vingt ans, dans le roman, la critique, l'essai moral et historique, toujours et partout avec une parfaite dignité, scrupuleux du fond et de la forme de ses écrits.

Plusieurs de ses romans ont eu une légitime fortune, en particulier « La vie privée de Michel Teissier », « Le ménage du pasteur Naudie » ou Bazacot reconnu un de ses meilleurs disciples; en dernier lieu « L'Indoecole » qui met en scène les conflits religieux des jeunes âmes d'aujourd'hui. L'Académie a pensé qu'elle ne pouvait mieux faire que de lui attribuer le prix Vitet.

C'est pour l'ouvrage « M^{me} de Charrière et ses amis » que M. Philippe Godet a reçu le prix Nordin.

Le secrétaire perpétuel, dans son rapport, estime que M. Godet est un disciple de Sainte-Beuve, et fait un vif éloge de son ouvrage. M. Godet, dit-il, fait le plus grand honneur à la Suisse et à la France.

Perte d'un torpilleur. — On mande de Trapani (Sicile) que le torpilleur 137 de la défense maritime de Messine s'est échoué à la suite d'un orage. Il a coulé dans la nuit sur les rochers en rade de Favignana. L'équipage de seize hommes est sauvé.

Accident de chemin de fer. — Un télégramme de Danville (Virginie) qu'un train de la ligne du Sud a déraillé à Lawyers. Il y aurait un grand nombre de tués et de blessés. Le président du Southern Railway, M. Samuel Spencer, serait tué. Les wagons déraillés sont en feu.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la Feuille d'Avais de Neuchâtel)

La collision en Virginie

New-York, 30. — Cinq personnes ont été tuées et huit autres blessées par l'accident de chemin de fer du Southern railway survenu à 11 milles au Sud de Lynchburg.

M. Samuel Spencer, président de la compagnie, a été tué, ainsi qu'un ami qui se trouvait avec lui dans le compartiment en arrière du train qui a reçu le premier choc.

Au Maroc

Tanger, 30. — La colonie française de Tanger réunie hier soir en assemblée générale a voté un ordre du jour déclarant que la situation faite à la colonie française et européenne par suite de l'état d'anarchie du pays et de l'abdication complète du maghzen est intolérable.

Elle demande que le ministre de France appelle l'attention de la métropole sur cette situation aussi préjudiciable aux intérêts matériels qu'à la dignité de la colonie.

Elle demande instamment que des mesures soient prises pour assurer la garantie du traité et la sécurité des personnes.

L'explosion de Witten

Bochum, 30. — Le danger d'une nouvelle explosion de la fabrique de roburite est conjuré, les soldats du génie de Deutz ayant enlevé les derniers restes de roburite des locaux de la fabrique.

Jusqu'à présent on a découvert 40 morts, beaucoup de cadavres n'ont pas encore été retrouvés.

Dusseldorf, 30. — L'explosion a été ressentie à 13 km. de distance. Une fabrique de chaudières à vapeur du voisinage a été détruite, une fabrique de tuiles a été incendiée.

Le bruit court qu'on a trouvé des mèches sur le lieu de la catastrophe, ce qui ferait supposer que celle-ci est due à la malveillance.

Dortmund, 30. — L'empereur Guillaume a fait un don de 25,000 marcs en faveur des familles des victimes tuées dans la catastrophe de Witten ainsi qu'en faveur des blessés.

En Russie

Saint-Petersbourg, 30. — L'empereur a approuvé le décret du conseil des ministres relatif à la durée du travail journalier des ouvriers occupés dans les établissements industriels.

La durée du travail a été fixée à douze heures, y compris une pause de deux heures pour les repas.

AVIS TARDIFS

Société du bureau officiel de renseignements pour le canton de Neuchâtel

Assemblée générale ordinaire, jeudi 13 décembre 1906, à 4 h. du soir, au Bureau du chef d'exploitation de la J. N. Hôtel des Postes, 3^{me} étage, à Neuchâtel.

Ordre du jour: 1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. 2. Rapport de gestion du Comité. 3. Rapport des Commissaires-vérificateurs. 4. Budget pour l'exercice 1906/07. 5. Divers.

Pour le Comité: LA DIRECTION.

Tableau des prix du marché de Neuchâtel du jeudi 29 novembre 1906. Catégories: Pom. de terre, Raves, Choux-raves, Carottes, Pommes, Poires, Noix, Châtaignes, Carottes, Poireaux, Oignons, Oignons, Oignons, Oignons, Lait.

Tableau des actions et obligations de la Bourse de Neuchâtel. Catégories: Actions (Banque Comm., Banq. du Locle, Crédit foncier, La Neuchâteloise, Cab. él. Cortail, G. Brasser, ord., Tram. Neuch., Imm. Chantigny, Sal. d. Conf., Sal. d. Conf., Villamont, Soc. Im. Neuch., Etab. Rusconi, pr., Ed. Pernod, Mol. St-Aubin.)

Tableau des actions et obligations de la Bourse de Genève, du 29 novembre 1906. Catégories: Actions (Sain-Gothard, Bâle Commerce, Fin. Fco-Suisse, Un. Ind. et Com., Gaz Marseille, Gaz de Naples, Soc. Suisse. élec., Cape Copper, C. S. A., Paris de Sévil.)

Tableau des changes et de la Bourse de Neuchâtel. Catégories: Changes (France, Allemagne, Londres, Italie, Vienne), Neuchâtel.

Argent fin en gros, on Suisse, fr. 123. — 10 kil. Neuchâtel, 29 novembre. Escompte 5 1/2 %.

Tableau des cours de la Bourse de Paris, du 29 nov. 1906. Catégories: 3 % français, Consol. angl., Brésilien 4 %, Ext. Esp. 4 %, Hongr. or 4 %, Italien 5 %, Portugais 3 %, Turc 1/2 %, Actions (Bq. de France, Crédit foncier.)

BULLETIN METEOROLOGIQUE — Novembre Observations faites à 7 h. 1/2, 1 h. 1/2 et 9 h. 1/2.

Tableau de l'observatoire de Neuchâtel. Colonnes: DATE, Temp. en degrés cent., Min., Max., Moyenne, Vent, Dir., Force, Etat du ciel.

30. 7 h. 1/2: +3.8. Vent: O. Ciel: couvert. Du 29. — Forte gelée blanche le matin. Toutes les Alpes visibles le matin. Pluie S.-E. et S.-O. sur le lac entre 8 et 8 h. 1/2.

Hauteur du Baromètre réduite à 0 suivant les données de l'Observatoire. Hauteur